

# CONTRAT DE PAYS DE BEAUCE

## MODALITÉ D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2010-2014

### ACTION 11 : EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE ET STRUCTURANTS

#### OBJECTIFS STRATEGIQUES

- ⇒ Renforcer le maillage en équipements structurants (1/canton)
- ⇒ Maintenir des relais de pratique sportive en milieu rural
- ⇒ Encourager le développement des associations sportives et améliorer les conditions de la pratique du sport en milieu rural

#### EFFETS ATTENDUS

- ⇒ Limiter les temps d'accessibilité à des équipements sportifs (maillage territorial)
- ⇒ Développement de pratiques sportives non représentées sur le Pays

#### EVALUATION DE L'ACTION

- Indicateurs de réalisation et ou de résultats de la mesure
  - *Nombre d'équipements structurants créés*
  - *Nombre d'équipements relais créés*
  - *Rayonnement de l'équipement : nombre d'utilisateurs concernés et aires géographiques de provenance.*
- Indicateurs d'impact le cas échéant
  - *Nombre de disciplines nouvelles proposées (diversification, amélioration de l'offre)*
  - *Fréquentation par des structures organisées (club, associations ...)*
  - *Fréquentation par un public familial, individuel (pratique loisirs)*
  - *Temps d'accès à une gamme d'équipements*

#### DESCRIPTIF GÉNÉRAL DE L'ACTION

##### Création, réhabilitation d'équipements relais de proximité pour la pratique des loisirs actifs

**Descriptif** : Création d'équipements en vue de développer la pratique d'activités sportives éducatives et récréatives : city-stad, courts de tennis, parcours de santé, boulodrome.

**Investissements éligibles** : construction, aménagement et équipement, acquisition de matériels éducatifs et/ou récréatifs. Les aires de jeux sont exclues de ce dispositif.

**Bénéficiaires** : Communes, Communauté de Communes, associations.

**Taux de subvention** : 20%

**Modalités de financement des opérations** : pour les projets d'équipements sportifs pour la pratique éducative, le projet devra être défini en concertation avec les associations locales.

#### Contact

Pays de Beauce  
Stéphanie JOUSSET, Agent de Développement du Pays de Beauce  
Tél. 02 37 99 03 11 – Fax 02 37 99 20 63  
[pays.de.beauce@wanadoo.fr](mailto:pays.de.beauce@wanadoo.fr)